

Sondage **VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE**

Projet de Fondation
BILAN

Avez-vous déjà visité le nouveau site Internet de CAP Prévoyance ? Il offre différentes entrées, en fonction des intérêts des assurés, des pensionnés, des employeurs ou de toute autre personne intéressée à se renseigner sur la Fondation, les Caisses de prévoyance internes, leur organisation et situation financière, ainsi que leur plan de prévoyance.

Rendez-vous sans tarder sur notre site Internet www.cap-prevoyance.ch.

Participez à notre sondage en ligne

Profitez de votre visite sur notre site pour faire part de votre feedback sur le projet qui a mené à la création de CAP Prévoyance. Comment avez-vous vécu ces mois de chantier ? Estimez-vous avoir été bien tenus informés du déroulement du projet ? Avez-vous un feedback à nous donner ?

Votre avis compte pour nous, merci d'avance de votre participation ! Le résultat du sondage vous sera communiqué dans notre prochaine newsletter.



Contact **À VOTRE DISPOSITION**

Les équipes de CAP Prévoyance sont volontiers à votre disposition pour répondre à toutes les interrogations que vous pourriez avoir. Vous avez la possibilité de nous contacter par téléphone au 022 338 10 10 (heures de bureau), ou par email à l'adresse info@cap-prevoyance.ch.

Enfin, nous vous rappelons que le site Internet www.cap-prevoyance.ch fournit toutes les informations dont vous pouvez avoir besoin concernant votre institution de prévoyance.

CAP PRÉVOYANCE

Rue de Lyon 93 – Case postale 123 – 1211 Genève 13 – T 022 338 10 10 – F 022 338 10 01
info@cap-prevoyance.ch – www.cap-prevoyance.ch

SUIVRE CAP//PREVOYANCE

LA LETTRE D'INFORMATION DE CAP PRÉVOYANCE
01 / AVRIL 2014



Editorial **L'HEURE D'UN PREMIER BILAN**

Projet de Fondation
BILAN

Après plus de trois mois d'activité, l'heure est venue, pour CAP Prévoyance, de faire un premier bilan du projet qui a mené à la création de cette nouvelle fondation collective assurant la prévoyance professionnelle du personnel de la Ville de Genève, des Services industriels de Genève, de 41 autres communes genevoises et de 5 institutions externes. Tout d'abord, un défi réussi avec la création de CAP Prévoyance, tout en assurant la continuité opérationnelle.

Ensuite, la satisfaction d'avoir conservé la confiance des parties prenantes. Enfin, des équipes de projet qui sortent renforcées de cette expérience unique. Quelques chiffres clés et le point de vue du consultant qui a accompagné le projet résumés en pages 2 et 3, de manière succincte, le chemin parcouru.

Merci à toutes celles et ceux qui ont donné leur confiance à CAP Prévoyance et, bien sûr, à toutes celles et ceux qui ont travaillé pour qu'elle puisse voir le jour. Le projet était d'ampleur et aura duré près de deux ans. Il a fallu l'engagement de toutes et tous pour convaincre de son bien-fondé et résoudre les écueils techniques rencontrés.

Parée pour relever les défis

La prévoyance professionnelle est face à des enjeux majeurs. Elle doit adapter son fonctionnement aux pratiques et aux besoins d'aujourd'hui (la gouvernance), et répondre

efficacement aux problèmes démographique (l'allongement de l'espérance de vie) et économique (le rendement des placements) qui la défient. La nouvelle entité est constituée au mieux pour relever l'ensemble de ces défis, dans un environnement en perpétuelle évolution.

Sondage en ligne

Et vous, comment avez-vous vécu ces mois de chantier ? Estimez-vous avoir été bien tenus informés du déroulement du projet ? Avez-vous un feedback à nous donner ? L'information et le dialogue sont des axes importants pour CAP Prévoyance. Votre avis nous intéresse, et nous vous invitons à participer à notre sondage en ligne, disponible sur notre nouveau site Internet www.cap-prevoyance.ch (voir en page 4).

Bonne lecture !

Norma Magri
Directrice

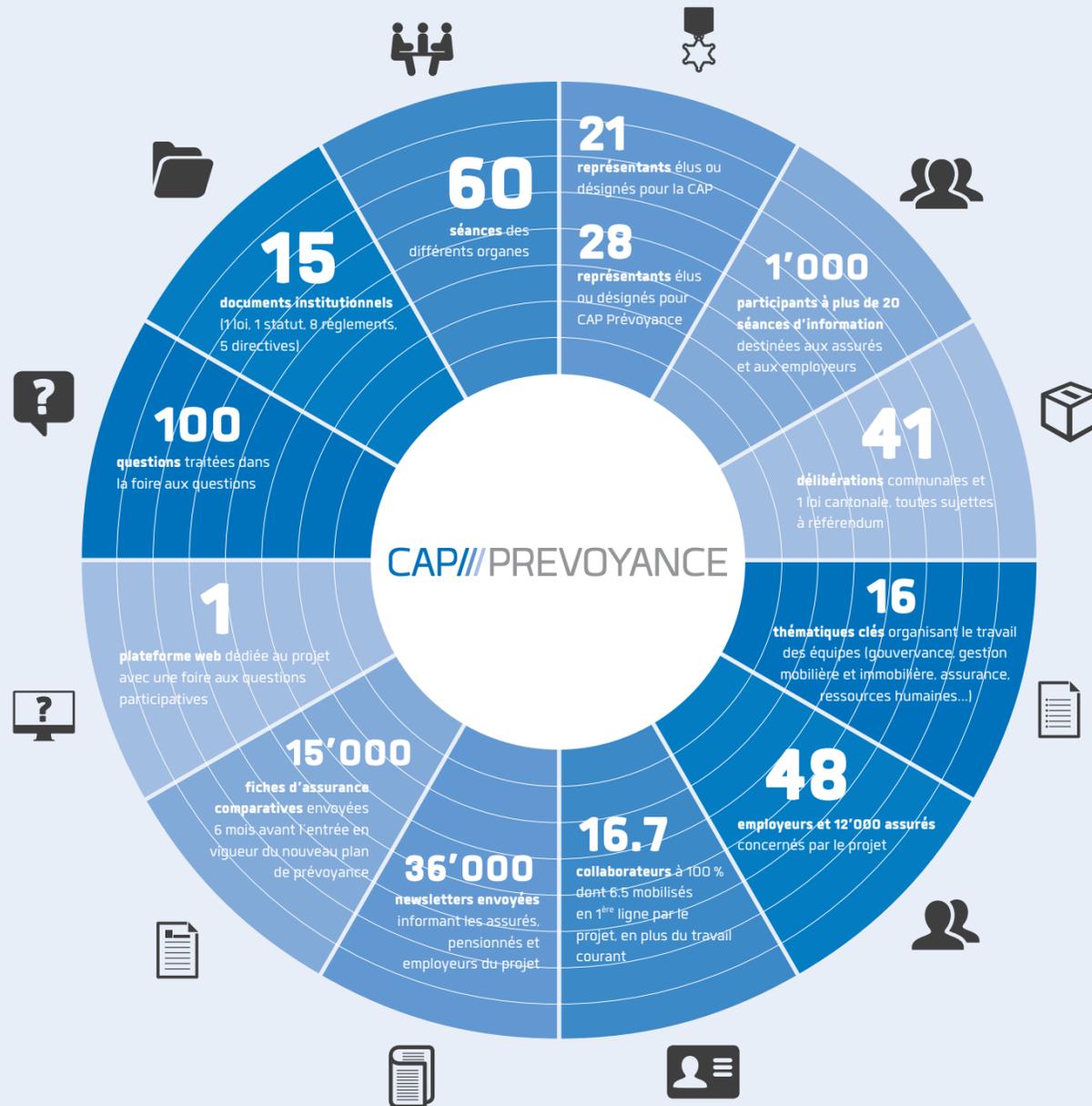
Sommaire

- 2 Eclairage
Quelques chiffres clés
- 3 Interview
« Il a fallu déceler et favoriser en permanence les synergies positives »
Thierry Ungaro, consultant, Ad Valoris
- 4 Sondage
Votre avis nous intéresse

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Projet de Fondation
BILAN

Comment rendre compte brièvement d'un projet aussi vaste que celui qui a conduit à la création de CAP Prévoyance ? Voici quelques chiffres clés qui permettent de se faire une idée de l'étendue du travail effectué en 2013.



« IL A FALLU DÉCELER ET FAVORISER EN PERMANENCE LES SYNERGIES POSITIVES »

Projet de Fondation
BILAN

Thierry Ungaro
Consultant, Ad Valoris

Le Comité de gestion de la CAP avait mandaté Thierry Ungaro, directeur général de la société Ad Valoris, pour accompagner la définition et la réalisation du projet CAP Prévoyance. Ce consultant, spécialisé en organisation et gestion de projet, revient ici sur les enjeux rencontrés, et sur les enseignements qui peuvent être tirés de cette expérience organisationnelle unique en son genre.

CAP Prévoyance a pu démarrer son activité, comme prévu, le 1^{er} janvier 2014. Peut-on en déduire que le projet de nouvelle fondation a été un succès ?

Oui, sans aucun doute. Pour répondre aux nouvelles règles fédérales obligatoires sur l'organisation et le financement des institutions de prévoyance professionnelle, les instances de la Caisse ont dû mener de front, en moins de deux ans et avec un maximum d'efficacité, deux projets d'envergure. Modifier la structure juridique de la Caisse pour la doter d'une personnalité juridique, d'une part ; apporter les modifications nécessaires au plan de prévoyance, pour garantir l'équilibre financier et permettre d'assurer les prestations en cours et promises, d'autre part.

Ainsi, durant l'année 2013, des étapes sensibles et majeures ont été franchies avec succès, et il faut le souligner, en garantissant le même niveau de services pour tous les assurés et pensionnés :

- Les statuts de CAP Prévoyance ont été approuvés par la loi cantonale le 28 juin 2013.
- Les élections des membres des organes de gouvernance de la nouvelle fondation se sont déroulées durant les mois de novembre et décembre 2013 pour constituer les organes de CAP Prévoyance.
- Le 1^{er} Conseil de Fondation s'est tenu le 5 décembre 2013.

- Les nouveaux plans de prévoyance sont entrés en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2014.
- L'ensemble de la documentation, des procédures et des outils ont été adaptés.
- Tous les assurés et pensionnés ont été informés des conséquences pour eux des modifications des plans de prévoyance.

Quel a été précisément votre rôle dans ce projet ?

Ad Valoris est intervenu d'abord dans le cadrage et l'organisation de l'ensemble des travaux à mener. Puis, une fois le plan d'ensemble validé par les instances de la Caisse, nous avons assumé la coordination du déroulement des travaux. Nous avons, en quelque sorte, joué d'abord le rôle de l'architecte, puis celui de conducteur des travaux. Nous nous sommes assurés que tout se déroulait comme prévu, nous avons remonté les informations importantes aux différentes instances pour qu'elles puissent prendre leurs décisions, et bien sûr, nous avons dû gérer l'imprévu et fédérer toutes les énergies mobilisées.

A posteriori, quels ont été les facteurs clés de succès du processus ?

En tout premier lieu, je citerais la très forte implication de tous les acteurs du projet, tant au niveau du Comité de pilotage stratégique

qu'au niveau de la direction et du personnel de la Caisse. Ensuite, un pragmatisme à toute épreuve et une réelle rapidité dans la prise de décisions qui ont permis de ne pas perdre trop de temps en cours de route.

De plus, une bonne anticipation dans la communication tant en interne que vis-à-vis de l'externe, indispensable dans ce genre de projet. Enfin, un grand professionnalisme et une réelle valeur ajoutée de la part de la grande majorité des prestataires habituels de la Caisse.

En tant que spécialiste en organisation, quels enseignements tirez-vous de cette expérience ?

Qu'un projet de cette envergure, c'est avant tout des femmes et des hommes qui doivent unir leurs forces pour atteindre un même but. Et, qu'au-delà des méthodologies que nous maîtrisons, il nous a fallu déceler et favoriser en permanence les synergies positives. C'est, au final, ce qui a fait tout le sel de cette aventure que nous avons partagée avec la Caisse.

La société Ad Valoris

Ad Valoris est une société indépendante de conseil en organisation et gestion de projet créée en 2011.